

■ **MEDDE**: Hervé Vanlaer (ICPEF), est nommé chef de service, adjoint à la directrice générale de la prévention des risques, à l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, pour une durée de trois ans à compter du 15 septembre 2015.

■ **DRAAF Mayotte**: Jean-Michel Berges, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, est nommé directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte à compter du 1^{er} septembre 2015.

■ **DDT de l'Yonne**: Didier Roussel (IDAE), directeur départemental adjoint des territoires de l'Orne, est nommé directeur départemental des territoires de l'Yonne à compter du 14 septembre 2015.

■ **DDCSPP de la Marne**: Danielle Sabatier, inspectrice de la santé publique vétérinaire, est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Marne à compter du 15 septembre 2015.

■ **DDCSPP de la Dordogne**: Frédéric Piron, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Yonne, est nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne à compter du 1^{er} octobre 2015.

■ **Mer Martinique**: Michel Peltier, administrateur en chef de 1^{re} classe des affaires maritimes, est nommé directeur de la mer de la Martinique, pour une durée de quatre ans, à compter du 19 octobre 2015.

■ **DDT de la Vendée**: Stéphane Buron, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, est nommé directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée à compter du 15 septembre 2015.

■ **DREAL Centre-Val-de-Loire**: Pierre Baena (IDIM), est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 2015.

■ **Agence Artois-Picardie**: Jean-Baptiste Butien (ICPEF), est nommé commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, en remplacement de Mme Claire Grisez.

■ **DDCS de l'Essonne**: Nicolas Drouart, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale de l'Essonne à compter du 1^{er} octobre 2015.

■ **Suez**: Ana Giros Calpe a rejoint la Division Internationale de SUEZ en qualité de Directeur Général de la Business Unit Europe-Amérique latine. Ana Giros Calpe assurera la gestion et le développement de l'ensemble des activités Eau & Déchets du Groupe pour le compte de clients municipaux et industriels présents dans les pays européens en dehors de l'Union européenne, dans la Communauté des Etats Indépendants (CEI) et dans plusieurs pays d'Amérique latine, comme le Brésil et le Mexique.

■ **BRGM**: Ingénieur littoraliste, membre du BRGM depuis près de 15 ans, Ywenn De La Torre a été nommé directeur du BRGM Guadeloupe à compter du 1^{er} septembre 2015.

Un guide de bonnes pratiques pour éliminer et valoriser les boues d'eau potable

Le guide FD X33-020, récemment publié par l'Afnor, va permettre aux professionnels de valoriser les boues d'eau potable, ce qui en améliorera les impacts sur l'environnement, les sols pour l'agriculture, la santé publique et le travail des traiteurs d'eau.

Face à une quantité annuelle de boues d'eau potable à traiter estimée à 200 000 tonnes de matières sèches (soit 10 % de la quantité des boues d'épuration), il était urgent de définir collectivement les bonnes pratiques, via la normalisation, pour que les professionnels travaillent mieux ensemble face à l'absence de cadre réglementaire ou normatif. La valorisation des boues d'épuration est encadrée par la réglementation, mais les boues issues du traitement de l'eau potable ne bénéficient pas d'un encadrement spécifique, même si la nomenclature 2.1.4.0 de la loi sur l'eau, vise l'épandage de boues autres que les boues d'épuration (2.1.3.0), et pourrait donc s'appliquer aux boues d'eau potable.

Sous l'impulsion de Yvon Durand, ingénieur expert de Veolia et représentant de la FP2E, AFNOR a coordonné pendant 4 ans, un travail collaboratif pour faciliter en France, les pratiques des acteurs de la chaîne de l'élimination et de valorisation des boues d'eau potable.

Le guide préconise une méthode partagée pour gagner du temps,



Les boues d'eau potable sont le résultat de la concentration des MES, colloïdes et précipités contenus dans les purges et vidanges des décanteurs ou flottateurs, ainsi que dans les eaux de lavage des filtres. Ces boues, généralement de nature hydrophile, renferment une quantité variable de particules selon la qualité de l'eau brute.

garantir la traçabilité des épandages et l'innocuité des terres de décantation.

L'eau potable est quasi exclusivement produite à partir d'eau de surface ou d'eau souterraine. Cela implique bien souvent, pour les producteurs d'eau (collectivités ou délégataire du service), de gérer les boues qu'elles contiennent.

Une classification des boues d'eau potable était donc nécessaire. Boues de clarification et d'affinage, de décarbonatation, de reminéralisation... Ces catégories clairement définies vont faciliter le dialogue entre professionnels et la réalisation de projets.

Des solutions sont également menées pour faciliter l'épandage, une voie de valorisation intéressante pour le producteur d'eau

potable et pour l'agriculteur, qui pourra ainsi enrichir ses terres.

Le guide constitue également une base commune pour toutes les étapes de traitement et de valorisation. Il détaille les étapes à suivre en présentant les différents procédés de traitement nécessaires en fonction de la destination privilégiée.

Les professionnels trouveront enfin des recommandations utiles sur les caractéristiques des terres de décantation destinées à être épandues.

Pour commander le Guide de bonnes pratiques pour l'élimination et la valorisation des boues d'eau potable: <http://www.boutique.afnor.org/norme/fd-x33-020/boues-d-eau-potable-bonnes-pratiques/article/827420/fa177009> ■

Retrouvez toute l'actualité de l'eau sur le site



www.revue-ein.com